



Les ECHOS...
provençals

N° 8 – avril 2018

PROVENCY

et ses hameaux : GENOUILLY, MARCILLY, TOUR DE PRÉ



**M. le Maire et les Conseillers Municipaux
vous informent**



Les ECHOS... provençais

Le mot du Maire



Je tiens à vous remercier de votre présence nombreuse comme chaque année à la cérémonie des vœux. Pour l'année 2019 cette réunion annuelle aura lieu un dimanche après-midi.

Les projets d'investissements pour 2018 sont les suivants :

- La pose de deux radars pédagogiques dans la grande rue.
- La deuxième tranche concernant la rénovation de l'éclairage public avec la fin du bourg de PROVENCY et l'ensemble de TOUR DE PRE, soit le changement de 19 luminaires.
- La réfection de la côte GRELOT fortement dégradée par les eaux pluviales et la pose de caniveaux.
- Le changement de deux portes et deux fenêtres dans la cuisine et dans l'annexe de la salle des fêtes.
- Quelques travaux à l'église.
- La mise en place de canalisations pour les eaux pluviales, 45 mètres rue de Jérusalem et 40 mètres pour la rue du NIEPLET, travaux faits en interne par notre employé communal.
- La dernière phase concernant nos obligations en matière d'accessibilité sera la mise en place de la porte du secrétariat de mairie, notre programme pluriannuel sera terminé.
- La parcelle de TOUR DE PRE enclavée est devenue accessible, le chemin d'accès a été classé chemin rural lors du dernier conseil municipal du 14/03/2018.
- Un accord a été trouvé pour l'installation de l'antenne FREE MOBILE avec ENEDIS et le SDEY.

Le Très Haut Débit hertzien RCube-4G fixe est opérationnel sur notre commune depuis Février 2018. Vous pouvez contacter la mairie afin d'obtenir des informations pour l'accès à ce service qui vous permettra d'avoir un débit internet supérieur en attendant la fibre optique. L'installation est prise en charge en totalité par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.

J'espère avoir un retour cette année sur l'étude demandée par APPR sur les mesures à prendre concernant le rejet des eaux pluviales. J'ai demandé l'appui technique des services de la DDT, police de l'eau, ainsi que celui du Parc Régional du Morvan.

L'élaboration du nouveau PLUI commence à prendre forme. Malheureusement les règles sont de moins en moins favorables aux petites communes. Les zones U (Urbanisable) seront encore réduites, malgré une demande de terrains constructibles.

Suite à l'annulation du droit d'exploiter par le tribunal administratif de DIJON concernant l'unité de méthanisation, une nouvelle demande de régularisation et d'actualisation de l'autorisation d'exploiter sera bientôt soumise à enquête publique.

Lors de la dernière tempête, la chute d'un arbre a fortement endommagé le pont au hameau de GENOUILLY. S'agissant d'un événement exceptionnel dû à un événement climatique, les assurances du propriétaire de l'arbre ne prendront certainement pas ce sinistre en charge. Si l'assurance ne prend pas en charge, cela reviendra directement à la charge de la commune. Le coût de l'opération s'élève à 2 500€. La réparation du pont ne sera entreprise qu'après l'abattage par le propriétaire des derniers arbres qui sont sujets à tomber et à provoquer un nouveau sinistre.

En cette année 2018, nous allons commémorer le centenaire de la fin de la grande guerre 14-18. A ce titre, je souhaite mettre en place une cérémonie digne de cet événement avec une large participation de vous tous.

Comme vous pouvez le constater les projets sont nombreux, la commune s'agrandit, deux nouvelles constructions cette année, beaucoup de demandes de locations et peu de maisons à vendre, notre commune bouge et devient attractive.

Merci pour votre confiance.

Le Maire,
Jean-Claude LANDRIER



Les évènements dans notre commune

La fête de la Saint-Eloi

Ce sont les familles Duban B., Balacé D. et Chauvin D. qui ont organisé le 1er décembre 2017 la fête de Saint-Eloi, patron des paysans. Cette coutume traditionnelle des anciens de la profession a permis cette année encore de faire perdurer ces moments de rencontre.

La messe a été célébrée par le père François Campagnac. Ensuite tous se sont réunis à la salle des fêtes autour d'un apéritif et d'amuses bouches préparés par les organisateurs.

Les familles Lequerre D. et Huillier A. prendront le relais pour la Saint-Eloi 2018.



N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez organiser cette manifestation pour les années à venir.

Le repas de Noël des Anciens

Comme chaque année, nos anciens ont eu la possibilité de choisir entre le colis et le repas au restaurant. Le plus grand nombre ont choisi le repas.



Le dimanche 17 décembre 2017, M. le Maire et son épouse, ainsi que quelques membres du conseil municipal, nous ont accompagnés dans un restaurant avallonnais.

Ce repas rencontre toujours autant de succès auprès de nos anciens.



Les ECHOS... provençais



La cérémonie du
11 novembre 2017



Les vœux du Maire
(20 janvier 2018)



Les ECHOS... provençals

« Vous avez la parole »

Cette rubrique est la vôtre, n'hésitez pas à déposer votre texte en mairie avant le 25 septembre 2018.

Avoir la chance de conserver dans nos petites communes quelques fêtes (14 Juillet) et cérémonies (8 Mai, 11 Novembre et St Eloi) n'est possible qu'avec la participation des habitants. Malheureusement, nombre d'entre vous et nombre d'entre nous ont une bonne excuse de ne pas ou plus participer à la vie communale.

Les occasions de se rencontrer et de passer un moment convivial vont disparaître. Je sollicite de votre part une dynamique citoyenne afin de préserver ces manifestations, bientôt le seul lien restant compte tenu de la fin programmée des services publics de proximité.

Jean-Claude LANDRIER

Une question ? Une interrogation ?

Contactez la mairie au :

03 86 31 00 45

mairieprovency@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 15h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h



Les ECHOS... provençals

Les dates à retenir

- **8 mai 2018** à 11 h : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, suivie d'un verre de l'amitié.
- **14 juillet 2018** à partir de 15 h : jeux et animations pour petits et grands.

Etat civil

Baptême civil :

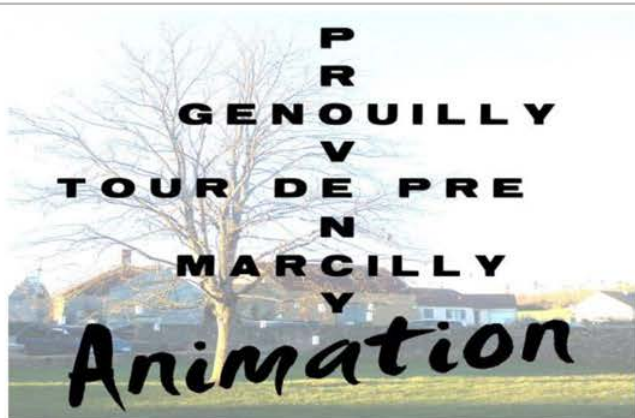
- **Giotaro Codevelle** le 3 février 2018

Décès :

- **Danielle Bordier** le 4 février 2018
- **Bernard Lefort** le 20 février 2018



Les ECHOS... provençals



Voici quelques dates à retenir.

Ces activités seront des moments pour se retrouver jeunes et moins jeunes.



La Fête du printemps.

Dimanche 15 avril à 10h 30
dans le parc de la Mairie.

Les enfants et jeunes du village seront invités à s'inscrire pour participer à cette chasse aux friandises. Les bordereaux d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres.



Vide-grenier

Dimanche 1er juillet



Concours de boules

Dimanche 9 septembre

Il est toujours possible de venir rejoindre l'association pour participer à l'animation du village.



Les ECHOS... provençals



Provency Animation est un comité de quelques habitants de la commune qui ont souhaité se réunir pour animer le cœur du village et ses hameaux.

Les fêtes organisées sont utiles pour se rencontrer et favoriser les liens entre les voisins, les anciens et les plus jeunes.

Les dates et activités pour l'année 2018 sont le 15 avril, le 1er juillet et 9 septembre pour une chasse au trésor avec les enfants et adolescents, le videgrenier, le concours de boules.

A ce jour nous souhaitons vivement que quelques-uns viennent nous rejoindre, au conseil d'administration ou pour être membre actif durant les périodes d'animations pour tenir, organiser, préparer, participer à la logistique, mise en place, rangement, tous ces petits moments qui peuvent être envisagés et assurés séparément selon vos disponibilités.

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre votre participation en nous communiquant vos possibilités pour aider l'association et animer notre village.

Vous pouvez déposer votre réponse en Mairie.

A très bientôt.

Denise Chauvin Christiane Alaux Sonia Thibault Anthony Huillier



Les ECHOS... provençais

Un peu d'histoire...

Connaissez-vous le montant de la taxe sur les chiens à Provençay ???

Ou du moins combien elle valait en 1922...

Attention, la taxe n'est pas la même pour les chiens de garde, les chiens de chasse et les chiens de luxe !

Le 27 novembre à 3 heures du soir le conseil municipal de Provençay s'est réuni en session extraordinaire sur la convocation et sous la présidence de M. Ficaud Ch. maire.

Présents: MM. Berrier, Ficaud H., Darin, Basseporte, Verrier et Ficaud Ch. maire

Absents: MM. Garnuchon, Sametras, Philippe, Hugon

Sur réclamation de Monsieur le Contrôleur des Contributions directes, Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir statuer sur la taxe afférente chiens pour 1922 et années suivantes.

Le Conseil, après en avoir délibéré décide de fixer ainsi qu'il suit la taxe, les 3 catégories de chiens; savoir: chiens de garde 3^{fr}; chiens de chasse 10^{fr}; chiens de luxe 20^{fr}. Il prie Monsieur le Préfet d'approuver cette taxe.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus en ont signé au registre membres présents après lecture.

Ch. Ficaud

A. Verrier, Ficaud H., Darin, Basseporte

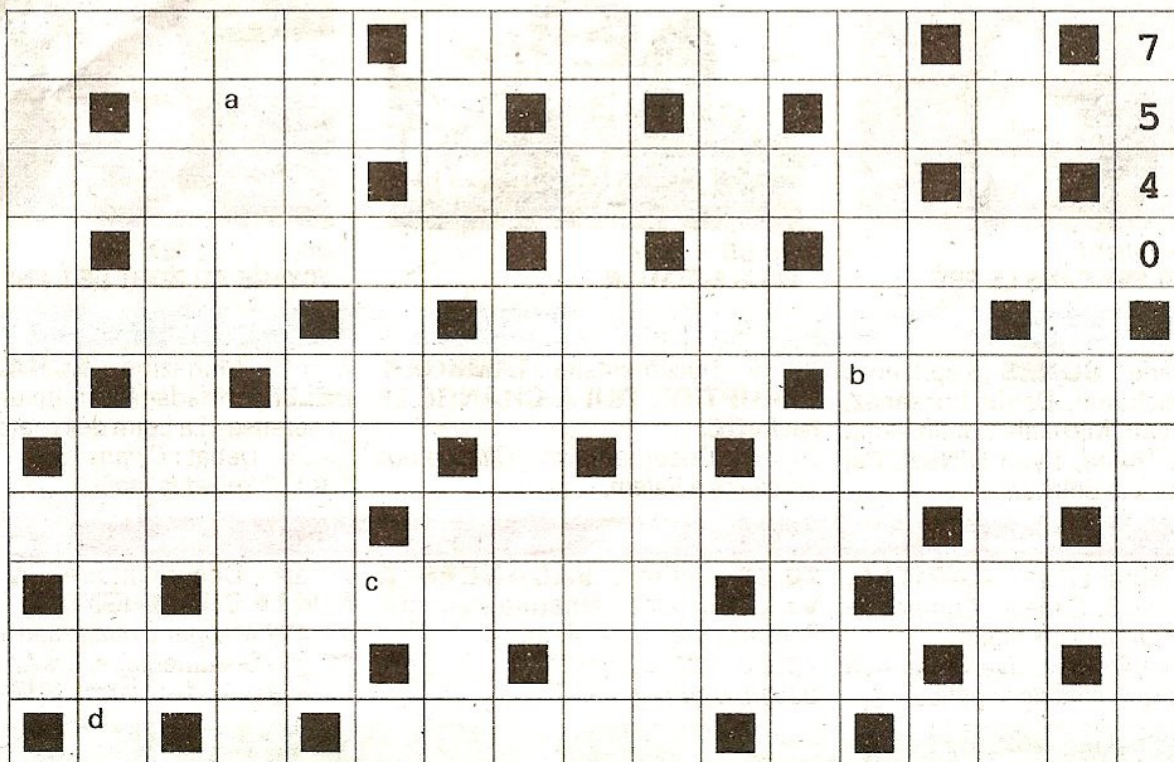
Révision de la
Taxe sur les chiens

Approuvé le
7 décembre 1921
Le Préfet



Les ECHOS... provençals

A vous de jouer !



QUATRE

2001

3643

4140

5380

5526

5691

6260

6735

7348

8268

9170

CINQ

14312

18948

19891

23279

27410

33271

34990

35283

37610

49809

50102

68075

74136

78920

81365

84600

93891

96850

SIX

141000

163780

441329

452670

865814

887233

SEPT

1257357

2719223

4241115

5445456

5928592

7489990

9948243

HUIT

36976752

68395963

Placez chaque nombre dans la grille en vous aidant de celui déjà inscrit.

Les 4 cases marquées d'une lettre vous permettront de vérifier l'égalité ci-dessous.

$$a + b = c + d + 12$$

a	b	c	d
---	---	---	---



Les ECHOS... provençals

>> Le SCoT : état d'avancement

Le Pays Avallonnais élabore, depuis 2016, son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Il s'agit d'un document d'urbanisme, construit et validé par les élus, qui définit les **principes d'aménagement du territoire à l'horizon 2035**, afin d'urbaniser moins mais d'une meilleure manière. Il fixera des règles qui s'imposeront ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dont le rôle sera de préciser, entre autres, les zones constructibles, les espaces protégés, la forme des bâtiments à construire...

Les élus ont validé en juillet dernier les grandes orientations du SCoT, regroupées dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, consultable en ligne : <http://scot.avallonnais.fr/padd>.

Le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**, dernier volet du SCoT, est en cours d'élaboration. Il s'agit du règlement du SCoT, qui **précisera les règles d'aménagement du territoire** : nombre de logements à produire, localisation des « grands » projets d'équipements ou de zones d'activité, localisation des éléments à protéger pour des raisons écologiques ou patrimoniales, les principes architecturaux et environnementaux à respecter pour la construction...

DIAGNOSTIC - 2016

*Partager une **vision du territoire**, des problématiques et enjeux d'aménagement et de développement*

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) – 2016/2017

*Définir une **stratégie d'aménagement et de développement** pour les 20 prochaines années, répondant aux enjeux*

Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) -2017/2018

*Traduire la stratégie d'aménagement et de développement en **orientations et mesures applicables** sur le territoire*

Tout au long de la démarche, chaque citoyen peut apporter sa contribution. **Des réunions publiques de présentation du DOO seront organisées au premier semestre 2018.** Elles font suite à celles qui se sont tenues au printemps 2017 et qui ont présenté le PADD.

>> Les grandes orientations du PADD validées en juillet 2017

Validé en juillet dernier, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** comporte des **grandes orientations pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2035**, avec en particulier les orientations fondatrices suivantes :

- **Redresser la démographie du territoire** (objectif de croissance à l'horizon 2035), en développant en particulier l'accueil de logements adaptés aux personnes âgées, de logements plus petits et plus abordables, et l'accueil de services au niveau de la ville d'Avallon et des bourgs ruraux (Arcy-sur-Cure, Châtel-Censoir, Guillon, Joux-la-Ville, L'Isle-sur-Serein, Noyers, Quarré-les-Tombes, Vézelay/Saint-Père).

Ce **renforcement démographique de la ville-centre et des bourgs ruraux** doit permettre d'améliorer l'accès aux services et de faciliter les modes de déplacements alternatifs (déplacements à pieds ou à vélo, covoiturage...).

- **Revitaliser les centres des villes et villages** qui accueillent un patrimoine bâti important, vecteur de développement touristique.

L'ambition est de **favoriser l'accueil des populations dans les centres-bourgs**, en reconquérant les logements vacants et en valorisant les espaces encore non bâtis à proximité des centres.



Les ECHOS... provençais

- **Accompagner les dynamiques économiques locales**, en aménageant qualitativement les sites touristiques, les zones d'activité, et en protégeant les espaces agricoles et forestiers.

L'ambition générale est de favoriser la création d'activités « ancrées » dans le territoire : filières agricoles « courtes », politiques culturelles, artisanat local...



- **Protéger le cadre paysager et environnemental remarquable**, en veillant à diminuer l'impact des projets de développement (habitat, zones d'activité...).

L'objectif est également d'identifier et de protéger, les éléments qui font la qualité du territoire : espaces naturels remarquables, réseaux de haies, patrimoine bâti, petit patrimoine...



LES ORIENTATIONS CHIFFREES DU PADD pour les 15 prochaines années

- > Accueillir 550 habitants supplémentaires à l'horizon 2035
- > Produire environ 100 logements par an pour répondre aux besoins des ménages et pour permettre la croissance démographique (construction neuve et rénovation)
- > Reconquérir un tiers des logements vacants excédentaires (environ 400 logements d'ici 2035)
- > Répondre aux besoins fonciers pour l'accueil des activités et des équipements
- > Réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels de 45 % par rapport aux rythmes de consommation des dix dernières années : de 18,5 hectares urbanisés par an à 10 hectares par an.

Pour plus de renseignements, donner votre avis et consulter les documents :

Site internet du SCoT : <http://scot.avallonnais.fr>

Ou contacter Guillaume Papin, au Pays Avallonnais : 03 86 31 61 94 ou guillaume.papin@avallonnais.fr



Les ECHOS... provençais



FD Confection
Retouches
Confection d'ameublement,
cortèges, cravates et nœuds papillon

5 rue de l'Eglise
89200 PROVENCY
fd.confection@orange.fr
06 14 79 34 76
Ouvert du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30

35 route d'Athie - Genouilly
89200 PROVENCY

pierre.negoce24@orange.fr

**Pierres
&
Négoces**



07 72 31 48 48

Import et Vente de Pierres Naturelles
Dallages - Frises - Vasques - Eviers - Mosaïques
Marches d'escaliers - Cheminées



MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
F. CLUET

14, rue du patis - 89200 PROVENCY
Tél. Fax 03 86 31 06 92
Siret 399 622 675 00014 - APE 351 B



**TAUPES
SERVICES**
Piégeage traditionnel
100% éco.

Particuliers, professionnels et collectivités.
26, Grande Rue 89200 PROVENCY
Régis MASSARDI 06.50.37.81.56



Les ECHOS... provençais

EURL DT Bâtiment **PROVENCY**

- Maçonnerie • Placoplâtre
- Carrelage • Béton empreinte

35 Route d'Athie - Genouilly - 89200 PROVENCY

Tedesco.t : 06.77.47.57.75

dt.batiment@hotmail.fr

Siret : 792 677 965 00016 - APE 4399C



Anthony Huillier

PAYSAGE



DEVIS GRATUIT

Conception - Création - Entretien de vos extérieurs

- Terrassement - mini pelle • Plantation (arbres - arbustes - fleurs à massif)
- Création d'allées (concassé - pavé) • Bassins - Jardins zen
- Taille (haies - arbustes - plantes grimpantes - fruitiers) • Tonte
- Abattage • Elagage - Taille douce (Montage aux cordes, grand soin des arbres)

37 Route d'Athie - Genouilly - **89200 PROVENCY**

Tél. 06 76 18 80 52

anthonyhuillierpaysage@gmail.com

Siret : 801 518 382 00016 - APE : 8130Z



www.Cbodeco.com

boutique en ligne d'articles de fête

Pour tous vos événements : Anniversaire, Mariage, Baptême...

Décoration de salle, décoration de table, ballons de baudruche, déguisements, accessoires, maquillage, articles de supporters, silhouettes géantes en carton...

Spécialiste du thème Disco et des mini boules à facettes...

De nombreux autres thèmes : Cinéma, Foot, Basket, Halloween, Noël, Casino, VIP...

Retrait sur place possible...

Contact : Sébastien Lhoste - 03.86.34.06.82 ou 06.83.14.31.07 - *contact@cbodeco.com*

9 route d'Athie - Genouilly - 89200 Provency



Les ECHOS... provençals

De chez vous à Avallon et/ou d'Avallon à chez vous !

Transport à la Demande

CIRCUIT D : MARDI

Contactez les Taxis Moffront le lundi avant 12h
Tél 03 86 34 09 79

Communes de la Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN
9 Rue Carnot, 89200 Avallon

Étaules Annay-la-Côte Annéot Thory Provençay Sauvigny-le-Bois Tharot Girolles

REGION FRANCHE COMTE
BOURGOGNE
Pays d'Avallonnais
POLE D'ORGANISATION TERRITORIALE ET NUM.

CIRCUIT D : MARDI

Transport à la Demande

Thory
Provençay
Athie
Sauvigny-le-Bois
Etaules
Annay-la-Côte
Annéot
Tharot
Girolles
Lucy-le-Bois

Avallon
• Gare SNCF
• Parking hypermarché
• Maison des spécialistes
• Place Vauban

Le transporteur vous prend devant votre domicile.
Il assure le retour à votre domicile.

Tous les mardis de 8h à 13h (sauf jours fériés)

Tarif aller : 3 € / personne
Tarif retour : 3 € / personne

Contactez les Taxis Moffront le lundi avant 12h
Tél 03 86 34 09 79